

**Atelier avec la société civile sur les Droits de l'Enfant et la  
délinquance juvénile  
23/25 janvier 2017 - Sousse  
Hôtel à Sousse**

Programme:

<b>Première Journée : Lundi 23 janvier 2017</b>		
<b>Président de Séance:</b>		
<b>9h00- 9h30</b>	<b>OUVERTURE ET MOTS DE BIENVENUE</b>  UNICEF DEI Belgique Atude-DEI Tunisie	- - Laurent Beauthier, gestionnaire du projet - Jameleddine Khemakhem, Président ATUDE-DEI Tunisie
<b>9h30 – 10H30</b>	- Introduction : Présentation de la session de formation et de ses objectifs - - Cadre International des Droits de l'Enfant et de la Justice Juvénile	Jean-Pierre Rosenczveig, Magistrat, enseignant Paris Nanterre 10, Master de Droit pénal.
<b>10H30- 10H45</b>	<b>Pause-Café</b>	
<b>10H45-11H15</b>	La réalité des Droits de l'Enfant en Tunisie par rapport aux droits formels International et national	M Hatem Kotrane, membre du Comité des Nations Unis des droits de l'Enfant
<b>11H15- 11H45</b>	Le code de la Protection de l'Enfance et le dispositif de protection en Tunisie	M Anis Aounellah délégué de l'enfance au Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance
<b>11H45-13H</b>	<b>Débat et échanges de bonnes pratiques</b>	
<b>13H – 14H</b>	<b>Déjeuner</b>	
<b>14H-16H</b>	La place du secteur associatif pour la prise en compte des droits de l'enfant	Jameleddine Khemakhem ou IFADA
<b>16H-17H</b>	<b>Débat et échange de bonne pratiques</b>	

**2<sup>ème</sup> Journée Mardi 24 Janvier 2017 : Le traitement judiciaire de la délinquance juvénile : « De la révélation des faits au jugement ».**

**Président de Séance**

9H-9H30	Etat de la délinquance juvénile en Tunisie	M. Riadh Safi, sous-directeur à l'Observatoire National des Droits de l'Enfant
9H30-10H30H	Les enquêtes sociales et les expertises,	M Philip Jaffé, docteur en psychologie, professeur à l'université spécialiste en psychothérapie FSP et en psychologie légale FSP
10H30-10H45	Pause-Café	
10H45- 12H	les aspects psycho-pathologiques plus particulièrement les jeunes délinquants sexuels.	M Philip Jaffé, docteur en psychologie, professeur à l'université spécialiste en psychothérapie FSP et en psychologie légale FSP
12H-13H	Débat	
13H-14H	Déjeuner	
14h-14H 30	Traitement des affaires de délinquance juvénile par la police judiciaire	Mme Bayoudh, CHEF DE SERVICE DE LA PREVENTION SOCIALE AU MINISTERE DE L'INTERIEUR
14H30-16H	La phase judiciaire	M Lazhar Jouili, Magistrat et expert en droit de l'enfant
16H-17H	Débat	

**Troisième Journée : Mercredi 25 janvier 2017****LE VOLET SOCIAL**

<b>9H-10H30</b>	<b>Etude de la personnalité des enfants et jeunes délinquants</b>	<b>Mme Ouennich ou Garbouj</b>
<b>10H30-10H45</b>	<b>Pause-Café</b>	
<b>10H45-11H45</b>	<b>La prise en charge éducative</b>	<b>M Houcine M'chiri, Educateur protection judiciaire de la jeunesse</b>
<b>11H45-12H30</b>		<b>Educateur Tunisien ou Anis Aounallah</b>
<b>12H30</b>	<b>Débat</b>	
<b>13H30-14H30</b>	<b>Déjeuner</b>	
<b>14H30-15H30</b>	<b>Quel est le système pénitentiaire pour mineurs en Tunisie ? (Est-ce que la prison peut-elle avoir une dimension éducative?)</b>	<b>M. Jamil Sayah, président de l'Observatoire Tunisien de la Sécurité Globale</b>  <b>Ou</b> <b>M Chaker Kooli, conseiller principal à la Direction Générale des Prisons et de la Rééducation (DGPR)</b>  <b>Ou</b> <b>M Nicolas Jauniaux</b>  <b>Conseiller Résident de Jumelage "Renforcement des Institutions de l'Administration Pénitentiaire</b>
<b>15H30-16H30</b>	<b>Débat</b>	
<b>16H30</b>	<b>Rapport Général: Evaluation, Conclusions et recommandations</b>	
<b>17H</b>	<b>Clôture de la session de Formation</b>	